

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 décembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 DFPE 228 : Réalisation d'une crèche collective de 99 places 20, rue de l'Ingénieur Robert Keller (15e) - convention de transfert de maîtrise d'ouvrage Ville/Paris Habitat OPH.

Mme Nawel OUMER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 modifiée relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée et notamment son article 2-II ;

Vu la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit et notamment son article 78-XXIII ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris sollicite l'approbation de la passation d'une convention avec Paris Habitat OPH destinée à lui transférer la maîtrise d'ouvrage de la réalisation d'une crèche collective de 99 places 20, rue de l'Ingénieur Robert Keller (15e), ainsi que l'autorisation de signer ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement, en date du 28 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Madame Nawel OUMER, au nom de la 4e commission,

Délibère

Article 1 : La passation avec Paris Habitat OPH d'une convention destinée à lui transférer la maîtrise d'ouvrage de la réalisation d'une crèche collective de 99 places 20, rue de l'Ingénieur Robert Keller (15e) est approuvée. Les frais de maîtrise d'ouvrage sont fixés à 217 800 euros TTC.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer ladite convention, dont le texte est joint à la présente délibération, et d'ores et déjà signée par Paris Habitat.

Article 3 : Les dépenses seront inscrites au chapitre 23, article 2313, rubrique 64, mission 30 000.99.010 du budget d'investissement de la Ville de Paris des exercices 2016 et ultérieurs, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO